

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 20 au 26 février 2016

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 20 au 26 février 2016

29/02/2016

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 20 au 26 février 2016

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une synthèse relative aux saisines et aux décisions du Conseil constitutionnel.

Saisines :

- **Cons. const., affaire n° 2016-543 QPC du 24 février 2016** : Code de procédure pénale, articles 145-4 et 715 et Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 et Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire, articles 35 et 39 ;
- **Cons. const., affaire n° 2016-728 DC du 19 février 2016** : Loi relative au droit des étrangers.

Décisions rendues et non publiées :

Décisions rendues et publiées :

- **Cons. const., décision n° 2015-521/528 QPC du 19 février 2016 [Répartition des sièges de conseillers communautaires entre les communes membres de la métropole d'Aix-Marseille-Provence], publiée au *Journal officiel* du 21 février 2016 :**

« Article 1er.- Le 4° bis du paragraphe IV de l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales est conforme à la Constitution » ;

- **Cons. const., décision n° 2015-522 QPC du 19 février 2016 [Allocation de reconnaissance III], publiée au *Journal officiel* du 21 février 2016:**

«Article 1er. - Le paragraphe II de l'article 52 de la loi du 18 décembre 2013 est contraire à la Constitution.

Article 2. - La déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 1er prend effet à compter de la publication de la présente décision dans les conditions fixées par son considérant 13.

Article 3. - Il n'y a pas lieu de statuer sur la question prioritaire de constitutionnalité portant sur les mots « de statut civil de droit local » figurant au premier alinéa de l'article 9 de la loi n° 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés » ;

- **Cons. const., décision n° 2016-535 QPC du 19 février 2016 [Police des réunions et des lieux publics dans le cadre de l'état d'urgence], publiée au *Journal officiel* du 21 février 2016:**

« Article 1er.- L'article 8 de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence est conforme à la

Constitution » ;

· Cons. const., décision n° 2016-536 QPC du 19 février 2016 [Perquisitions et saisies administratives dans le cadre de l'état d'urgence], publiée au *Journal officiel* du 21 février 2016:

«Article 1er.- Les dispositions de la seconde phrase du troisième alinéa du paragraphe I de l'article 11 de la loi du 3 avril 1955 sont contraires à la Constitution.

Article 2.- Le surplus des dispositions du paragraphe I de cet article est conforme à la Constitution.

Article 3.- La déclaration d'inconstitutionnalité de l'article 1er prend effet à compter de la publication de la présente décision dans les conditions fixées par son considérant 16 ».

La Rédaction Législation.

© LexisNexis SA